



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3914

Dénominations de voies nouvelles Grand Projet de Ville Duchère à Lyon 9e

Direction Déplacements Urbains

Rapporteur : M. SECHERESSE Jean-Yves

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

**2018/3914 - DENOMINATIONS DE VOIES NOUVELLES GRAND PROJET DE VILLE
DUCHERE A LYON 9E (DIRECTION DEPLACEMENTS URBAINS)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Grand Projet de Ville de la Duchère, projet global qui s'inscrit dans un cadre partenarial (Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Département, Région, Etat, bailleurs sociaux) déployé depuis 2003, s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui.

Dans ce cadre, plusieurs aménagements ont été réalisés et deux espaces publics, ainsi qu'une allée, ont notamment vu le jour. Il convient donc de les dénommer.

Le Conseil de quartier de la Duchère a été officiellement mandaté par la Mairie du 9^e arrondissement pour mener une concertation auprès des habitants du quartier afin de recueillir un grand nombre de propositions de noms pour ces nouvelles rues. Après débats, une liste de noms a été proposée à la Mairie d'arrondissement qui a formulé un choix et une répartition par voie.

Sur proposition de M. le Maire du 9^e arrondissement, en concertation avec le Conseil de quartier de la Duchère et les équipes du Grand Projet de Ville de la Duchère, je vous propose de dénommer ces espaces et cette allée comme suit :

- « **Esplanade Colette Besson** » : esplanade située devant la Halle d'athlétisme Stéphane Diagana, jouxtant la place des 39 fusillés.

Colette Besson (1946-2005) : athlète.

Originaire de Saint-Georges-de-Didonne, en Charente-Maritime, Colette Besson commence l'athlétisme à l'âge de 16 ans.

A partir de 1966, elle se consacre à la course à pied et est entraînée par Yves Durand Saint-Omer. En 1968, Colette Besson est professeur de gym au Lycée de « La Reole ». Les établissements scolaires étant en grève, ils partent préparer les Jeux olympiques de Mexico à Font-Romeu dès le mois de mai.

Colette Besson loge au camping de Font-Romeu et s'impose une excellente et naturelle préparation physique en altitude.

Ses résultats sportifs d'alors ne lui permettent pas d'envisager une victoire sur 400 mètres. Elle va cependant créer la surprise et remporter la médaille d'or au terme d'une course mémorable, devant la britannique Lilian Board, pourtant favorite. En 52s 03, elle établit le nouveau record d'Europe et est à un dixième de seconde du record du monde.

Le Général de Gaulle la reçoit à l'Élysée et lui décerne la Légion d'honneur.

En 1969, Colette Besson participe aux championnats d'Europe d'athlétisme à Athènes. Elle connaîtra une immense déception, sa compatriote Nicole Duclos la devançant d'un fil sur le 400 m. Elles sont créditées du même temps en battant le record du monde, mais seront départagées à la photo-finish.

Colette va honorer une quarantaine de fois le maillot de L'Equipe de France, son plaisir de courir est total.

Performance exceptionnelle et inégalée, en 1971, elle sera championne de France du 400 mètres et championne de France de cross-country.

Colette Besson continue la compétition jusqu'en 1977, année durant laquelle elle rencontrera son futur mari, lors d'une tournée de l'équipe de France en Afrique.

Elle partagera sa passion de l'athlétisme durant 3 ans comme entraîneur national du Togo, puis comme Conseillère technique d'athlétisme aux Antilles durant 6 ans, puis dans le Pacifique durant 4 ans. Sa carrière d'enseignante l'amènera ensuite 3 ans dans l'océan Indien puis à Paris à partir de 1993.

Le Président François Mitterrand l'élève au grade d'officier de la Légion d'honneur pour son engagement dans le sport et l'éducation. Cette distinction est remise par Michel Jazy à Colette Besson, entourée de ses deux filles, Sandrine et Stéphanie.

Plus tard, Colette Besson est nommée Inspectrice de l'Education Nationale. Elle lutte contre le dopage dans le sport. Pour cela, elle est nommée présidente du Conseil d'administration du Laboratoire national de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry par Marie-Georges Buffet alors ministre de la Jeunesse et des Sports.

Malgré la maladie, elle s'investit également dans la candidature de Paris pour les Jeux olympiques de 2012.

De très nombreuses villes françaises ont rendu hommage à Colette Besson, qui s'est éteinte en 2005, en donnant son nom à des équipements sportifs ainsi qu'à des espaces publics.

- « **Esplanade François-Régis Cottin** » : esplanade située entre la rue Albert Jacquard et l'avenue du Plateau, au Sud de de la rue Françoise Giroud.

François-Régis Cottin (1920-2013) : architecte, urbaniste.

François-Régis Cottin est né à Lyon le 27 mars 1920. Il étudie à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Lyon, ainsi qu'à l'école régionale d'architecture de Lyon (atelier Tony Garnier – Pierre Bourdeix).

De 1950 à 1968, il est professeur et chef d'atelier adjoint de l'école régionale d'architecture de Lyon.

Il a marqué Lyon de son empreinte en tant que réalisateur de quelques-uns des bâtiments les plus emblématiques du quartier de la Duchère, comme le château d'eau de Balmont, la barre des 1000, l'église du Plateau et la Tour Panoramique, classée au patrimoine du XX^e siècle.

Il a également réalisé un plan unique et précis de la ville en 1750 dont les Archives de Lyon conservent un exemplaire.

François-Régis Cottin était membre émérite de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, ancien président de la Société Historique, Archéologique et Littéraire de Lyon, ainsi que conservateur de la Société Académique d'Architecture de Lyon.

Il est décédé à Lyon le 14 février 2013.

- « **Allée Jacky Maurice** » : allée longeant le parc du Vallon, entre l'avenue du Plateau et l'avenue Rosa Parks.

Jacky Maurice (1957-2011) : jardinier de la Duchère.

Jacky Maurice est né le 28 janvier 1957, petit-fils d'agriculteur, et fils de Claudette et Antoine Maurice. Il était papa de deux fils et grand-père (« papé ») de six petits-enfants.

Dès son plus jeune âge, il aimait la nature, les arbres, les fleurs et les animaux. C'est donc tout naturellement que ses études l'orientent vers l'agriculture. Il sortira diplômé du lycée de Dardilly en 1975, et intégrera la Ville de Lyon en 1976, affecté à la Duchère. Il travaille ensuite quelques temps sur le secteur de Saint Rambert à Lyon 9^e.

Après avoir réussi le concours d'agent de maîtrise, il revient à la Duchère, secteur qu'il aimait profondément ainsi que tous ses habitants. Il s'y investit, accompagné et porté par son équipe, dans de nombreux projets. Ainsi, il a participé à la création de jardins collectifs aux pieds des barres, au débardage dans le bois de Valmont avec des chevaux de trait, moment partagé avec les écoliers, à la fenaison à l'ancienne dans le parc du Vallon.

Il a été précurseur dans l'introduction de ruches à la Duchère, le miel récolté étant distribué aux associations locales et aux Restos du Cœur.

Il a permis, avec ses équipes, d'offrir aux Duchérois un cadre de vie agréable.

Jacky Maurice aimait ouvrir des voies entre les générations et les cultures, sa bonne humeur et son attitude positive étaient très appréciées.

Le réaménagement du parc du Vallon était un projet qui lui tenait à cœur, il aimait par-dessus tout cet endroit chargé d'histoires et d'anecdotes. C'est ainsi qu'il apparaît que ce lieu soit le plus approprié pour lui rendre hommage.

Vu l'avis du Conseil **du 9^e arrondissement** ;

Où l'avis de la commission **urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie** ;

DELIBERE

1- L'esplanade située devant la Halle d'athlétisme Stéphane Diagana, jouxtant la place des 39 fusillés est dénommée « Esplanade Colette Besson ».

2- L'esplanade située entre la rue Albert Jacquard et l'avenue du Plateau, au Sud de la rue Françoise Giroud est dénommée « Esplanade François-Régis Cottin ».

3- L'allée longeant le parc du Vallon, entre l'avenue du Plateau et l'avenue Rosa Parks est dénommée « Allée Jacky Maurice ».

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Yves SECHERESSE